CONCOURS

ÉCOLE NATIONALE DE MAGISTRATURE

1^{er} CONCOURS (CONCOURS EXTERNE)

Ouverture inscriptions : mi-Janvier Clôture inscriptions : mi-Mars

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Juin (épreuves écrites)

Septembre-Décembre (épreuves orales)

Packs suggérés : Métiers de la justice, Diplôme CJSD – parcours justice

Modules Correspondants i-EPrépa

COEF 4 DURÉE 5H	
Une composition, rédigée en cinq heures, portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles.	Culture générale Politiques publiques
COEF 4 DURÉE 5H	
Une composition, rédigée en cinq heures, sur un sujet de droit civil et de procédure civile, soit sur un sujet de droit pénal et de procédure pénale.	Civil Pénal
COEF 4 DURÉE 3H	
Un cas pratique portant sur un sujet de droit civil et de procédure civile, soit sur un sujet de droit pénal et de procédure pénale, dans la matière autre que celle choisie par le jury pour l'épreuve n°2.	Civil Pénal
COEF 3 DURÉE 5H	
Une note de synthèse, rédigée en cinq heures, à partir de documents se rapportant à des problèmes judiciaires, juridiques ou administratifs.	Note de synthèse concours justice-sécurité
COEF 2 DURÉE 3H	
Une épreuve de droit public, d'une durée de trois heures, portant sur deux questions.	Public



COEF 2 DURÉE 30 mn	
Une épreuve orale en anglais d'une durée de trente minutes comportant le compte rendu d'un texte suivi d'une conversation.	Anglais Admission
COEF 4 DURÉE 25 mn	
Une épreuve orale d'une durée de vingt-cinq minutes se rapportant, au choix du candidat exprimé lors du dépôt de sa candidature, soit au droit de l'Union européenne, soit au droit international privé, soit au droit administratif.	Public Européen
COEF 4 DURÉE 25 mn	
Une épreuve orale d'une durée de vingt-cinq minutes se rapportant, au choix du candidat exprimé lors du dépôt de sa candidature, soit au droit social, soit au droit des affaires.	Admission
COEF 6 DURÉE 30 mn + 40 mn	
Épreuve de mise en situation et entretien avec le jury. Cette épreuve comporte successivement :	
a) une mise en situation, durée de trente minutes sans préparation, au cours de laquelle un groupe de candidats analyse un cas concret devant le jury. Les candidats admissibles, sauf en cas d'absence ou de défaillance d'un des candidats et sur décision écrite et motivée du président du jury, sont répartis en groupes d'importance égale, comportant au moins trois membres. Le président du jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole minimum fixé en fonction de la taille du groupe et d'au moins cinq minutes ;	Admission
DURÉE 40 mn	
b) Un entretien avec le jury, d'une durée de quarante minutes, comprenant un exposé du candidat sur une question d'actualité posée à la société française ou sur une question de culture générale ou judiciaire, suivi d'une conversation avec le jury, permettant notamment d'apprécier la personnalité du candidat et portant sur le parcours et la motivation de celui-ci et sur sa participation à la mise en situation. La conversation s'appuie sur la fiche individuelle de renseignements remplie par le candidat admissible.	Public

ENM

2^e et 3^e CONCOURS

Ouverture inscriptions : mi-Janvier Clôture inscriptions : mi-Mars Juin (épreuves écrites) Septembre-Décembre (épreuves orales)

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Modules Correspondants i-EPrépa

COEF 4 DURÉE 5H	
Une composition, rédigée en cinq heures, portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles.	Culture générale Politiques publiques
COEF 4 DURÉE 3H	
Un cas pratique, rédigé en trois heures, portant sur un sujet de droit civil et de procédure civile.	Civil
COEF 4 DURÉE 3H	
Un cas pratique, rédigé en trois heures, portant sur un sujet de droit pénal et de procédure pénale.	Pénal
COEF 3 DURÉE 5H	
Une note de synthèse, rédigée en cinq heures, à partir de documents se rapportant à des problèmes judiciaires, juridiques ou administratifs.	Note de synthèse concours justice-sécurité



COEF 3 DURÉE 25 mn	
Une épreuve orale de droit public d'une durée de vingt-cinq minutes.	Public Admission
COEF 3 DURÉE 25 mn	
Une épreuve orale d'une durée de vingt-cinq minutes se rapportant, au choix du candidat exprimé lors du dépôt de sa candidature, soit au droit social, soit au droit des affaires.	Admission
COEF 6 DURÉE 30 mn + 40 mn	
Épreuve de mise en situation et entretien avec le jury. Cette épreuve comporte successivement :	
a) une mise en situation, durée de trente minutes sans préparation, au cours de laquelle un groupe de candidats analyse un cas concret devant le jury. Les candidats admissibles, sauf en cas d'absence ou de défaillance d'un des candidats et sur décision écrite et motivée du président du jury, sont répartis en groupes d'importance égale, comportant au moins trois membres. Le président du jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole minimum fixé en fonction de la taille du groupe et d'au moins cinq minutes ;	Admission
DURÉE 40 mn	
b) Un entretien avec le jury, d'une durée de quarante minutes, comprenant un exposé du candidat sur une question d'actualité posée à la société française ou sur une question de culture générale ou judiciaire, suivi d'une conversation avec le jury, permettant notamment d'apprécier la personnalité du candidat et portant sur le parcours et la motivation de celui-ci et sur sa participation à la mise en situation. La conversation s'appuie sur la fiche individuelle de renseignements remplie par le candidat admissible.	Public
COEF 1 DURÉE 30 mn	
Épreuve facultative de langue étrangère (au choix du candidat : anglais, allemand, espagnol, italien ou arabe littéral) d'une durée de trente minutes comportant le compte rendu d'un texte suivi d'une conversation. Les candidats peuvent obtenir des points supplémentaires lorsque la note attribuée pour cette épreuve est supérieure à la moyenne ; le nombre de points supplémentaires est limité à dix.	Anglais